

Le 3 octobre 2019

**AUX ÉLEVEURS DE PORCS**  
**PRIX DE POOL PRÉLIMINAIRE – FÊTE DE L’ACTION DE GRÂCE**  
**PÉRIODE DU 29 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE 2019 – SEMAINES 2019-40 À 2019-43**

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous informer qu’un prix de pool préliminaire sera appliqué, et ce, pour une période de quatre semaines, soit du 29 septembre au 26 octobre 2019.

L’instauration d’un prix de pool préliminaire durant les périodes de congés fériés a été adoptée par le conseil d’administration des *Éleveurs de porcs du Québec*, sur recommandation du comité de mise en marché – Finisseurs. Cette décision vise à favoriser un meilleur écoulement des porcs durant ces périodes de congés fériés en limitant l’incidence des fluctuations de prix pour les éleveurs qui devront ou doivent reporter des livraisons.

Nous vous rappelons que le prix de pool préliminaire correspond à un montant fixe auquel les porcs sont vendus au cours d’une période de quatre à cinq semaines selon la période de l’année. Ce prix fixe est déterminé à partir d’une analyse des tendances du marché à court et moyen termes. Toutefois, si *Les Éleveurs de porcs du Québec* disposent d’une marge suffisante, une avance pourrait alors être versée considérant le prix de vente réel des porcs pour les semaines concernées.

Dans la semaine du 27 octobre 2019, un ajustement de prix correspondant à la différence entre le prix de pool final et préliminaire sera alors versé aux éleveurs qui auront livré des porcs, selon le poids et l’indice de chacun des porcs livrés.

**1. Pool préliminaire selon les ententes**

Pour chaque entente, la Mise en marché appliquera un prix de pool préliminaire aux 100 kg à l’indice 100 pour les abattages du 29 septembre au 26 octobre 2019 selon le tableau ci-dessous :

Ententes	Pool préliminaire
1 – Qualité Québec	140,00 \$
4 – Nagano	140,00 \$
21 – Olymel Plus	140,00 \$
47 - Lamarche	138,00 \$
88 – Breton NGV	141,00 \$
90 – Breton DBR	140,00 \$

Comme pour les semaines normales, la Mise en marché a tenu compte des indices moyens de chacune des grilles appliquées (commerciales ou particulières) pour déterminer le prix de pool préliminaire de chacune des ententes.

## **2. Référence pour le calcul du prix du porcelet**

Lors de l'application d'un prix de pool préliminaire de quatre semaines, la méthode de fixation du prix de vente des porcelets peut être affectée. Pour ceux qui se réfèrent au prix de pool, deux options sont offertes :

**La première option** consiste à utiliser le prix de pool préliminaire pour les quatre semaines de la grille Qualité-Québec pour le calcul du prix de base.

Ensuite, lorsque le prix de pool final est connu, il s'agit de procéder à un ajustement basé sur la différence entre le prix de pool final et le prix de pool préliminaire des quatre semaines. Nous vous communiquerons le détail des ajustements à apporter au paiement.

**L'autre méthode** consiste à calculer le prix de base du porcelet en utilisant le prix moyen pondéré de la semaine de la grille Qualité-Québec, comme publié sur la page Info-Prix, auquel on soustrait l'équivalent de 0.29 \$/100 kg afin de tenir compte des frais de mise en marché. Dans ce cas, aucun ajustement ne serait nécessaire par la suite. Cette méthode a été retenue dans le calcul de la grille de prix du porcelet des *Éleveurs de porcs du Québec* publié sur le site.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec la Mise en marché au numéro sans frais 1-800 363-7672.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Daniel Hudon  
Directeur des opérations de la mise en marché